UN1TÉ

CRA

ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE RÉTENTION À

210 JOURS

UN1TÉ reçu ce jour par la DNPAF pour une première discussion portant sur l'allongement de la durée de rétention.

Pour répondre à ce nouveau challenge, la DNPAF met en place 3 groupes de travail, pour mieux évaluer les enjeux de la disposition.

AURA-T-ON LES MOYENS DE CETTE AMBITION ?

- *Projets de salles d'audiences délocalisées qui tardent*
- *Augmentation du nombre de présentations JLD (+4)*
- *Apport en effectifs nécessaire*
- *Moyens financiers*
- *Augmentation des risques liés à la durée de rétention*

UN1TÉ A FAIT PART DE SES VIVES INQUIÉTUDES. CETTE MESURE VA DÉGRADER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES COLLÈGUES EN CRA, ALORS QU'ILS SONT DÉJA À BOUT !

UN1TÉ SUIVRA CE DOSSIER AVEC ATTENTION

Suivez-nous

UN1TÉ.MI FO

29/07/2025